

TRÉVENANS



Trait d'union n°47
Été 2024

ÉDITO DU MAIRE



Nous venons de traverser des turbulences politiques et météorologiques qui ont des conséquences sur nos vies, sur le fonctionnement et sur le budget de notre commune.

Au niveau politique, toutes les discussions sur l'évolution de la législation quant à la participation financières des autres communes au fonctionnement du service état civil restent closes voir risquent de ne plus être d'actualité.

Au niveau météorologique, les fortes précipitations du 16 mai resteront dans les esprits. Même si cette situation revient régulièrement, nous devons rester vigilants en permanence sur la gestion des résurgences et eaux de ruissellement. La topographie du village, par la présence de quatre cuvettes qui collectent chacune les eaux du bassin versant, l'effet réducteur du canal et de l'autoroute, nous oblige à entretenir régulièrement les fossés, traversées de route, écoulements divers. La commune consacre tous les ans plus de 2500€ uniquement à l'entretien des fossés.

La commune, cependant, ne peut pas tout - notamment sur les parties privées. Il incombe à chacun d'entretenir les fossés ou rigoles qui longent ou traversent sa propriété afin de ne pas obstruer et détourner l'écoulement naturel. Certains particuliers ne comprennent pas en plein mois de juillet à quoi sert le fossé à côté de chez eux et n'hésitent pas à y déverser la tonte de gazon ou autre. Les déchetteries de Chatenois et Danjoutin sont là pour ça. Des travaux d'urgence ont été réalisés dès la fin des épisodes pluvieux et d'autres sont prévus cette année. Les prochains budgets devront prévoir de nouveaux travaux.

Les travaux d'aménagement de la rue du canal vont commencer fin 2024 et devraient permettre de diminuer la vitesse et de mieux sécuriser cette portion de route.

Une analyse de la fréquentation et de la vitesse sur la route de Dambenois a été menée. Même si elle ne reflète pas entièrement la réalité, elle donne de précieuses informations sur le trafic. Ce sont plus de 2500 véhicules jour qui l'empruntent à une vitesse inférieure à 60Km/h dans 90% des cas. Une signalisation plus restrictive et dissuasive sera mise en place prochainement afin d'accroître la sécurité.

Les travaux du chalet de pêche se terminent. Propriétaire du terrain et du bâti, la commune devait participer aux travaux. En contrepartie de son utilisation, l'Association Agréé de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA), doit continuer de participer à la protection du milieu aquatique et piscicole tout en entretenant le secteur des étangs ; c'est une de ses missions. La commune l'accompagne également dans ses missions.

Sports et Loisirs organisait les feux d'artifice pour la Fête Nationale le 12 juillet. Malgré le temps maussade, la fête fut une réussite avec un magnifique feu d'artifice tiré vers 23H dans un ciel semi étoilé. Merci aux bénévoles pour leur implication et aux habitants pour leur présence et ce bon moment.

A toutes et à tous, je souhaite une bonne reprise.

Pierre Barlogis

* CONCOURS PHOTO DE COUVERTURE *

Félicitations à Mélanie Stepniak qui a remporté notre concours photo pour la couverture du Trait d'Union avec sa magnifique photo ! Nous vous donnons d'ores et déjà RDV pour la photo de la Une de cet hiver ! Merci à tous les autres participants pour leurs envois.

LA VIE MUNICIPALE

POINT FINANCIER

⇒ COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Le budget de fonctionnement permet à notre commune d'assurer le quotidien.

Les recettes de fonctionnement représentent 1 266 982.43 €, et correspondent :

- aux dotations de l'Etat, notamment la dotation globale de fonctionnement et la participation des communes extérieures aux charges de l'état civil pour 211 720.78 €
- aux impôts locaux et taxes comme la taxe sur les convois funéraires, la taxe sur les pylônes électriques, la taxe sur les droits de mutation pour 620 011.42 €
- aux prestations et ventes diverses comme les coupes de bois, les concessions du cimetière, la redevance d'occupation du domaine public (Orange, SFR), le droit de chasse et pêche pour 48 255.43 €
- aux revenus des immeubles communaux pour 23 557.72 €
- aux remboursements d'assurance maladie pour 43 091.06 €
- aux produits de cessions pour 20 769.84 €

Les dépenses de fonctionnement représentent 919 562.37 € et correspondent :

- aux charges à caractère général (achats de matières premières et de fournitures, électricité, chauffage, transport de l'école maternelle) pour 232 467.52 €
- aux charges de personnel et les cotisations sociales pour 440 457.40 €
- aux autres charges de gestion courante comme les indemnités des élus, les subventions accordées aux associations pour 151 011.36 €
- aux charges financières pour 21 815.62 €
- aux charges exceptionnelles pour 21 263.00 €
- aux opérations d'ordre (amortissement des travaux d'enfouissement des réseaux et de l'école maternelle de Chatenois) pour 46 009.97 €

>> Capacité d'autofinancement de 347 420.06 € (recettes - dépenses) <<

Le budget d'investissement prépare l'avenir et contribue à enrichir le patrimoine de la commune, il s'agit notamment d'acquisitions de mobilier, matériel, de biens immobiliers, etc...

Les recettes d'investissement sont constituées du virement de la section de fonctionnement, des taxes d'aménagement et des subventions.

Les principaux projets réalisés de l'année 2023 sont les suivants :

- Les escaliers et le mur de l'Eglise
- Achat d'une saleuse
- Le remplacement des luminaires par des LED
- L'aire de jeux pour les enfants
- Le ravalement de façade de la cure



⇒ BUDGET 2024

Les principaux travaux à réaliser sur 2024 sont les suivants:

- L'achat d'un terrain à l'impasse du Port
- Le remplacement des éclairages des bâtiments communaux en LED
- La reconstruction de la cabane de pêche
- L'aménagement de la voirie de la Rue du Canal



Concernant la fiscalité, le taux de la taxe foncière sur le bâti reste à 9%, le produit fiscal attendu pour cette taxe s'élève à 411 424 € contre 393 882 € en 2023, l'augmentation provient de la revalorisation de l'assiette de calcul.

Cette augmentation nous permettra de maintenir les services proposés aux habitants (périscolaire, école, animations) et de continuer de mettre en place de beaux projets (voiries, patrimoine, transition énergétique) afin de contribuer au bien-être des trévenanais.

PROBLÉMATIQUE DU COÛT DE L'ÉTAT CIVIL



Depuis l'implantation de l'hôpital dans notre village en 2017, l'activité de l'état civil a considérablement augmenté. Le surcoût de cette activité représente 255000€. Les communes de résidence des nouveau-nés ou des personnes décédées qui représentent au moins 1% de l'activité du service (calcul du nombre d'actes saisis) remboursent ces frais sur la base de leur part respective (par exemple Belfort avec 174 décès et 439 naissances nous a remboursé 37000€ en 2023).

Cependant, il subsiste un montant de 94K€ qui reste à notre charge, car il concerne des communes qui ont peu de naissances et décès et sont exonérées de remboursement, car leur nombre de naissances et décès n'atteint pas le seuil d'1% des actes. Cette somme est considérable, car elle représente 8% du budget annuel de notre village, et nous ne pouvons pas accepter de pénaliser les habitants en les privant de certains projets par manque de moyens.

Ce sujet est donc systématiquement évoqué par les élus lors de rencontres avec le Président du Grand Belfort Damien Meslot, le Président du Département Florian Bouquet, le Sénateur Cédric Perrin, le Préfet Raphaël Sodini, et plus récemment le nouveau Député Guillaume Bigot.



Chacun nous aide à hauteur de ses possibilités : le Sénateur a demandé en 2021 à modifier la loi qui impose ce seuil d'1% pour participer aux frais, et les Présidents du Grand Belfort et du Département ont décidé en 2022 d'accorder chacun 20.000€ de subvention annuelle exceptionnelle. Une première avancée !

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Ces derniers mois ont été actifs pour les élus du Conseil Municipal des Enfants : tout d'abord, des **Espaces sans tabac** ont été mis en place sur demande de la Ligue contre le Cancer : en concertation avec le Conseil Municipal adultes, les enfants ont défini 4 zones « sans tabac » : la zone du city stade (terrains de jeux + aire de jeux), le parking de la mairie, le passage entre la mairie et l'école, et la zone devant l'école élémentaire. Cette mesure nationale répond à 3 objectifs:

- ⇒ Dénormaliser le tabagisme
- ⇒ Réduire l'initiation au tabagisme par les jeunes
- ⇒ Préserver l'environnement (moins de mégots)

En avril, le CME a organisé une **collecte d'aliments et de produits d'hygiène** au profit des Restos du Cœur de Belfort. Merci à tous les habitants qui sont venus déposer de la nourriture, des gels douche ou couches bébé ! Le contenu des 3 gros cartons a été redistribué à des familles de notre département.



Enfin, en juin, les enfants ont pu **visiter les différents services de la Mairie** : ils ont découvert les missions de l'Etat Civil avec Liliana, puis Céline leur a présenté le plus vieux registre d'état civil de la mairie qui date du XIXe siècle. Ensuite, Stéphanie a expliqué les missions du secrétariat, du traitement des « petites » demandes des habitants à la gestion des permis de construire, et Mickaël et Tristan ont parlé de leur quotidien au sein du service technique : l'entretien des espaces verts, des bâtiments, le planning qui change tous les jours en fonction des urgences et de la météo.



PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA RUE DU CANAL

Reporté depuis plusieurs années par manque de budget, l'équipe municipale a fait de la réfection de la rue du canal une priorité pour 2024 et 2025 : une étude du projet a été faite par le Bureau du Paysage pour un budget estimé à 550K€, répondant à des objectifs de sécurité (renouveler l'enrobé vieillissant, et diminuer la vitesse), et de respect de l'environnement (piste cyclable, et choix d'entreprises éco-responsables).

Les travaux se feraient en 2 phases :

- 2024/25 : du croisement route de Dambenois à l'entrée du lotissement de l'emprunt
- 2025/2026 : du lotissement de l'emprunt jusqu'au ruisseau de Goudan

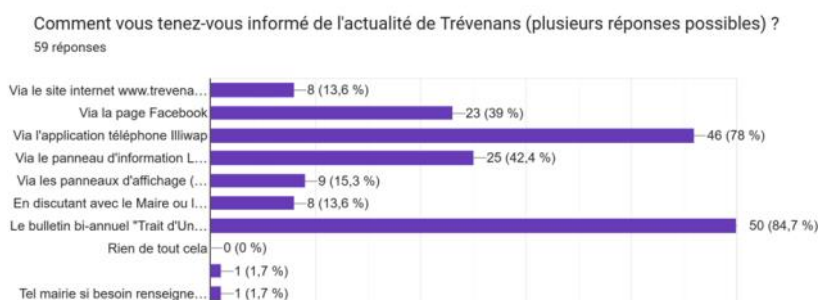
Une réunion publique s'est tenue le 5 avril pour présenter le projet aux riverains. Il a été

bien accueilli par la cinquantaine d'habitants présents, et certaines remarques ont été transmises au cabinet pour qu'il modifie son projet (notamment sur les dispositifs pour faire ralentir les véhicules).

ENQUÊTE MOYENS DE COMMUNICATION DU VILLAGE

En mars dernier, une enquête a été réalisée auprès des habitants pour évaluer leur niveau de satisfaction sur les moyens de communications utilisés par la mairie. La centaine de réponses témoigne d'une bonne complémentarité des canaux actuels, avec une nette préférence pour le Bulletin et Iliwap, l'application mobile qui envoie des notifications sur les téléphones portables (alertes météo, informations et événements) : 85 et 78% des répondants.

Le site Internet et les panneaux d'affichage sont très peu utilisés (13 et 15% des répondants). Le site va donc relayer les informations pratiques uniquement, tandis que l'actualité sera diffusée via Facebook et Iliwap, et seul le panneau d'affichage d'Intermarché continuera à être utilisé.



Des points à améliorer sont ressortis de cette enquête :

- Iliwap est peu connu des nouveaux habitants : il faut les inciter à télécharger l'appli
- 32% des répondants souhaitent recevoir le Trait d'Union plus souvent (via un feuillet de « brèves » à distribuer entre chaque bulletin par exemple)
- Certains aimeraient plus d'infos sur les décisions prises par le Conseil Municipal
- Les jeunes (<30 ans) sont bien moins informés

TRAVAUX

- Les travaux de la **cabane de pêche** sont achevés : l'investissement s'élève à 144000€, dont 79000€ supportés par la commune. Plus de détails en page 11.
- Le **monument aux morts de Trévenans Sud** a été réparé en février, après avoir perdu son chapeau pendant les fortes rafales de vent d'août 2023.
- Les allées du **cimetière** ont été végétalisées en avril : une entreprise spécialisée a projeté un mélange biologique (pâte, chanvre, petites pousses) à partir duquel va pousser un gazon spécial, à pousse lente, qui nécessitera peu d'entretien. L'objectif est de donner un aspect plus soigné aux allées, tout en gagnant en temps de désherbage, sans passer par des produits phytosanitaires.
- Suite aux **inondations** du 16 mai, des travaux d'urgence ont été nécessaires pour canaliser les écoulements d'eau :
 - ⇒ Haut de l'allée des charmilles : un fossé a été creusé pour faire barrage à l'eau et protéger les habitations



- ⇒ Haut de la rue des combattes : le chemin qui mène à la forêt, abîmé par les torrents d'eau, a été remis en état, et plusieurs fossés d'évacuation des eaux ont été réalisés, ainsi que des barrages sous forme de buttes.
- ⇒ Haut de la rue de la Croze : le chemin qui mène à la forêt a été remis en état, et de nombreux barrages sous forme de buttes ont été créés, et les fossés rafraîchis et agrandis

Ces travaux ont diminué et ralenti les quantités d'eau qui ruissellent dans les rues en contrebas, lors des pluies importantes qui ont suivi.

Reste à resensibiliser les habitants sur l'importance des fossés situés sur leur terrain ou sur des terrains communaux : ils ne doivent pas être construits, remplis ou utilisés comme lieu de stockage (plateforme, récupérateur d'eau, bac à compost, matériau de construction et potager ont été constatés le 18 mai), au risque d'empêcher l'eau de ruisseler et d'occasionner des dégâts en contrebas lorsque les objets dévalent les pentes à toute vitesse.



Une des buttes créés dans le chemin forestier des Combattes pour freiner l'eau et la rediriger vers un fossé

LES MANIFESTATIONS

NETTOYAGE DU VILLAGE

Reporté à cause du mauvais temps, le nettoyage annuel s'est finalement tenu le 27 avril, en pleines vacances scolaires. Cela n'a pas empêché une 30aine d'habitants de participer à cette matinée civique, équipés de gilets jaunes et de gants, dont 1/3 d'enfants qui ont été récompensés par un sachet de bonbons. Merci à tous !



CÉRÉMONIE DU 8 MAI

La cérémonie de commémoration de la Victoire 1945 s'est tenue au cimetière en présence des anciens combattants, des jeunes sapeurs pompiers, et de l'orchestre de l'Harmonie de Châtenois.

FÊTE DES VOISINS

En mai, les habitants du secteur Rue de l'Emprunt et du lotissement Nexity ont eu plaisir à se retrouver pour un dîner entre voisins. Nous saluons ces initiatives citoyennes et conviviales et sommes ravis d'avoir pu apporter un soutien logistique aux organisateurs.



FÊTE NATIONALE

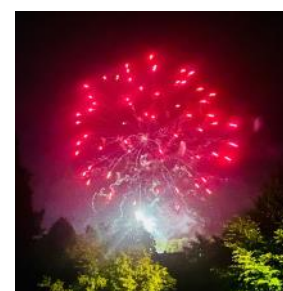
C'est sous une pluie battante que les bénévoles de Sports & Loisirs ont installé la scène et les chapiteaux de la fête. Malgré le temps incertain, les organisateurs ont décidé de maintenir cet événement très attendu, et bien leur en a pris, car les habitants étaient nombreux au soir du 12 juillet, malgré quelques averses. Une centaine d'assiettes campagnardes a été servie et la petite restauration (barbecue/frites) a tourné à plein régime.



Après 21 heures, le ciel a laissé du répit aux participants, qui ont pu profiter de la musique live assurée par Drôle de Rencontre et le groupe de reprises Pop-rock Afterwork.



A 23 heures, le feu d'artifice a été tiré, pour le plus grand bonheur des petits et grands !



CÉRÉMONIE DU BAC

Dimanche 14 juillet, 5 nouveaux bacheliers et leurs parents ont répondu présent à la cérémonie durant laquelle Viviane Stévenot a eu le plaisir de distribuer des bons d'achat de 30€ pour les féliciter de l'obtention de leur diplôme (pour en bénéficier, il fallait s'inscrire en mairie avant le 12/7). C'était l'occasion de retrouver ces jeunes à un tournant de leur vie, d'aborder des sujets tels que la citoyenneté, et de leur rappeler la fonction communale : la mairie les accompagne depuis la maternelle, et reste à leur écoute en cas de besoin.



De gauche à droite : Yohann Orban, Léo Van Oort, Manon Hilsz, et Clara Courtot Renoux

LA VIE ASSOCIATIVE

LES ABEILLES

Cette année encore, les abeilles de Trévenans ont embelli notre village avec des espaces fleuris, et de belles décorations de Pâques. N'hésitez pas à rejoindre les bénévoles pour leur prêter main forte : pour planter / désherber / arroser, ou si vous êtes bricoleur ou bricoleuse (pour créer de nouveaux décors en bois et les peindre).



SPORTS ET LOISIRS

L'appel aux habitants a été entendu et ce n'est pas 1 mais 2 présidents qui ont rejoint le **bu-reau** pour assurer la continuité de l'association et de ses animations. Avec en prime une vingtaine de nouveaux bénévoles, motivés, pour soutenir l'équipe habituelle. Romain Stévenot et Ludovic Van Oort ont été élus co-présidents à l'unanimité, et Annie Matysiak et Viviane Stévenot restent respectivement secrétaire et trésorière. La nouvelle équipe s'est tout de suite attelée à l'organisation de la Fête Nationale, et enchaîne déjà avec les préparatifs du vide-greniers de septembre.

Du côté de la **section Zumba/Zen fit/Renfo**, l'année sportive s'est clôturée avec un pot de fin d'année pour les adhérents. La majeure partie s'est déjà réinscrite pour la rentrée, et un cours affiche déjà complet (Renforcement musculaire de 18h45).

Et pour le cours de **gym senior**, la quasi-totalité des adhérents a renouvelé son inscription pour l'année prochaine, ce qui témoigne de son succès ! Il reste encore 2 places (jeudi de

10h30 à 11h30 ; infos au 06 67 47 23 22).



Association Sport et Loisirs de Trévenans
Section Fitness Zumba



A partir du 2 septembre 2024

Ce sont donc au total 4 activités sportives qui sont proposées aux habitants et extérieurs :

- **Gym douce** pour seniors : séances multi-activités associant des techniques douces d'expression, d'endurance et de renforcement musculaire. Chaque cours démarre par un réveil articulaire et musculaire et se terminera par des étirements des muscles sollicités.
- **Zen Fit** : un mélange de Yoga, Pilates, et respirations.
- **Renforcement musculaire** : gainage, sauts, squats, ...
- **Zumba** : mouvements chorégraphiques et gestes toniques sur de la musique latine



RENFORCEMENT MUSCULAIRE
Lundi 17h30-18h30
ou Lundi 18h45-19h45
avec Anne-Laure

ZEN FIT
Lundi 20h-21h
avec Anne-Laure

ZUMBA
Jeudi 19h-20h
avec Maby

COTISATION ANNUELLE
80€ : 1 cours au choix
130€ : 2 cours au choix
170€ : les 3 cours au choix
200€ : les 4 cours
1 COURS D'ESSAI EN SEPTEMBRE

LES ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES

À l'école élémentaire, l'année scolaire s'est clôturée avec de nombreux projets financés par l'association, tels que des sorties au Ballon d'Alsace, des sorties sportives USEP, des goûters, et un cadeau d'au revoir aux CM2. L'équipe compte sur les parents pour lui prêter main forte lors des prochaines fêtes et actions.

A la rentrée, une mini bourse aux livres sera organisée pour les enfants de l'école, et l'association sollicite les villageois : si vous souhaitez donner des livres pour enfants en bon état, vous pouvez les déposer en mairie cet été ou à l'école dès la rentrée.



À l'école maternelle, le second semestre fut riche en activités et événements : des ventes (brioches, chocolats de Pâques, boîtes souvenir avec les dessins de nos enfants), et les fonds récoltés nous ont permis de financer la fête de Carnaval le 17 mars avec le club de danse Just Dance And Joy, un magicien et une ballonreuse, et d'offrir des œufs en chocolat pour une petite chasse aux œufs organisée par l'équipe éducative.

Pour l'année à venir, après un super travail d'équipe réalisé cette année, nous allons faire peau neuve, une nouvelle équipe, de nouvelles actions, surprises...

Nous allons financer un projet musical sur l'année, et nous vous donnons déjà rendez-vous le samedi 25 mai 2025 pour la fête de l'école. Très bel été à tous et très bonnes vacances à tous nos écoliers !

ASSOCIATION DE PÊCHE AAPPMA

L'AAPPMA "LA VARONNE" RETROUVE SON CHALET



- Lundi 16 novembre 2015 – 20h30, le chalet de pêche subit un incendie criminel.
- Lundi 15 janvier 2024, les travaux de reconstruction du chalet démarrent enfin, après de nombreux tracassés administratifs.
- Lundi 24 juin 2024, le procès-verbal de réception des travaux est signé, concluant ainsi des années d'attente, de doute, d'espoir.

L'enveloppe budgétaire, importante, a été partagée entre la Mairie et l'AAPPMA qui a pris en charge toute la réfection intérieure et l'installation d'une nouvelle cuisine professionnelle. Le coût des travaux à notre charge s'élève à 64 291,88€, pour lesquels nous avons bénéficié d'une subvention du Conseil Départemental d'un montant de 14 000€.

Il reste à faire les VRD, dont le tertre extérieur, la place de parking pour personne handicapée ainsi que le cheminement en dur de cette place jusqu'aux toilettes handicapées.

Ce bâtiment sera certifié ERP catégorie 5 (Établissement Recevant du Public, moins de 250 personnes, aux normes Personnes à Mobilité Réduite). J'en profite pour rappeler que le chalet est ouvert à tous (et pas uniquement aux pêcheurs), les samedis, dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h30. N'hésitez surtout pas, l'équipe est sympathique et accueillante.

Entre le suivi des travaux, les réunions de chantier, l'entretien des étangs, et l'organisation des 4 journées truites, ce 1er semestre fût intense. Ces dernières ont connu un franc succès avec une participation moyenne de 80 pêcheurs par journée et 40 repas servis.

Le 2e semestre ne sera pas moins intense puisque nous préparons actuellement avec Sports & Loisirs le vide greniers de septembre. Il se déroulera comme les années précédentes autour du chalet, sur le pré du petit étang, et se prolongera sur la piste cyclable si nécessaire.

La dernière journée truites de l'année aura lieu le dimanche 6 octobre, et nous concluons avec la soirée friture le samedi 26 octobre, à laquelle nous espérons vous voir nombreux, tout comme les années précédentes.



ÉCOLES ET PÉRISCOLAIRE

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Chez les CP

A la caserne des pompiers

Nous avons visité la caserne de Châtenois-les-Forges. 4 pompiers nous ont montré leurs tenues et casques, qui sont très lourds. Également les lances à eau : le jet d'eau est allé très très très loin. On a pu monter dans les camions et entendre le « pin-pon ».



La Flamme Olympique

Cette année, nous avons travaillé sur les Jeux Olympiques. En 1992, la flamme était passée devant notre école. Madame Schnepf nous a donné des photos de son passage dans le village [Nous en profitons pour la remercier ici!].

Cette année, la Flamme est partie d'Olympie (en Grèce) où elle a été allumée, et elle sera allumée à Paris lors de la Cérémonie d'Ouverture des Jeux Olympiques de Paris le 26 juillet 2024.

Au Ballon d'Alsace

Le vendredi 2 février, nous devions aller au Ballon d'Alsace pour faire une randonnée en raquettes. Malheureusement, la neige n'était pas au rendez-vous cette année. Nous avons donc fait une randonnée depuis la Gentiane et nous sommes allés au Sommet du Wissgrut.

En chemin, nous avons fait du Land Art et des « cairn ». On a aussi pu faire quelques descentes en luge. C'était une super journée.



Au Musée de Belfort

Nous sommes allés tout en haut du château, là où il y a le drapeau. On voit tout le paysage depuis la Terrasse. Puis on a fait un atelier : on a fabriqué notre drapeau.

Chez les CE1/CE2

Sortie de fin d'année au château du Hohlandsbourg

Mardi 2 juillet, nous sommes partis en bus en Alsace. Il y avait une superbe vue sur les montagnes. Les 2 grandes portes à l'entrée du château étaient gigantesques. On a pris des escaliers « piégés » pendant la visite, car il y avait des combats dans les escaliers. Pour se défendre, on utilisait du sable et des excréments. Les blessures s'infectaient et les soldats



mouraient car les cours d'eaux étaient trop loin pour se laver. Nous avons parlé des seigneurs, des chevaliers, et des « ignobles ». Il n'y avait pas de prince et princesse mais un seigneur.

Nous avons pu voir des objets d'époque et faire un atelier pratique avec de l'argile : à l'époque, les gens utilisaient beaucoup l'argile pour faire des jouets et des dés pour jouer aux petits chevaux. On a vu des épées, des boucliers et des casques. Les armures pesaient plus de 20kg.



Chez les CMI/CM2

Le Savoir Rouler à Vélo

Le 7 juin, la classe de CM est partie faire une balade en vélo. Au début, nous avons vérifié les vélos et nous nous sommes séparés en 3 groupes de 7 à 8 élèves. Comme accompagnateur, il y avait Michel et Roger, la maîtresse et des parents d'élèves. Nous sommes passés par des



chemins assez compliqués comme une grande montée vers la voie romaine ou des chemins avec plein de cailloux. Ensuite nous avons roulé sur la piste cyclable en direction de Danjoutin. Nous avons fait une pause vers la nouvelle place de la République à Belfort puis nous sommes repartis à l'étang des Forges pour pique-niquer. Après le repas, nous sommes rentrés par la Coulée Verte. Au total, nous avons roulé 31 Km.

La sortie au Malsaucy

Les 10 et 11 juin, la classe est partie à la base nautique. Nous avons fait 4 activités :

- La découverte de l'environnement. Chaque élève avait une paire de jumelles et durant la balade autour du lac, nous avons observé les oiseaux : nous avons vu 21 espèces d'oiseaux et de canards et même des lièvres et un écureuil.
- Le catamaran : nous avons découvert les différentes parties du bateau et comment le diriger puis nous sommes partis sur l'eau pour faire des petites courses.
- La pêche : nous avons pêché plus de 200 poissons dont des perches soleil et des rotengles. Malheureusement il y avait beaucoup de poissons-chats que nous avons du tuer.
- Le kayak : nous avons pris une double pagaie puis nous avons fait des jeux sur l'eau : la monitrice nous lançait des balles et il fallait en ramener le plus par équipe. Pour finir nous avons traversé le lac.



Nous remercions la municipalité qui a financé cette sortie sportive.

ÉCOLE MATERNELLE

Dans la classe des Petits-Moyens de maîtresse Céline, le printemps rime avec école dehors! Chaque mardi matin, nous sommes ainsi allés aux étangs faire du sport, de la cuisine "naturelle", des observations de "bestioles", du land-art et plein d'autres choses encore. Voici quelques-unes de nos réalisations, dont la luxueuse maison en bois des 3 petits cochons et un Tataki Zomé réalisé avec des fleurs récoltées aux abords des étangs. A l'école du "dedans", nous sommes devenus les acteurs des contes étudiés. Chaque moyen a réalisé seul son tableau des 3 ours pendant que les petits, aidés par notre ATSEM Ghislaine, ont fait collectivement Boucle d'Or. Les moyens se sont transformés pour un temps en prince et princesse au petit pois.



PÉRISCOLAIRE DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

À l'accueil périscolaire de l'école élémentaire, Clément et Marylin ont proposé diverses activités créatives et amusantes. Nous avons célébré Pâques avec des décorations colorées qui ont beaucoup plu aux enfants : ils ont réalisé des œufs décorés, des guirlandes et des lapins en papier, transformant ainsi l'espace périscolaire en un lieu festif et joyeux.



Pour la fête des Mères et des Pères, les enfants ont fabriqué des cadeaux touchants et personnalisés : des cartes décorées avec soin, sur lesquelles ils ont écrit des messages affectueux, ainsi que de petits objets faits main.

Parmi les autres activités, les enfants ont décoré des parapluies et fabriqué des bilboquets. Ils ont aussi découvert le Kendama, un jeu d'adresse japonais, qu'ils ont adoré.



Ces activités ont permis aux enfants de s'amuser tout en développant leurs compétences créatives. Nous avons hâte de leur proposer encore plus d'activités intéressantes l'année prochaine.

LA VIE DES TRÉVENANAIS

ANNIVERSAIRES

En ce début d'année, nous avons fêté un bel anniversaire : Pierre BARLOGIS et Viviane STEVENOT ont rendu visite à Mme BANCELIN pour lui offrir un beau bouquet de fleurs à l'occasion de ses 90 ans.



NAISSANCES

Trévenans a accueilli 2 nouveau-nés depuis cet hiver : bienvenue aux nouveaux petits villageois : Giulia LEY, née le 30 mars, et Paul AUBRIOT-BARLOGIS, né le 27 mai (photo ci-contre). Nous adressons toutes nos félicitations à leurs parents et frères et sœurs !

MARIAGES

Aucun mariage n'a été célébré ces 6 derniers mois... avis aux volontaires ;-)

BAPTÊME CIVIL

Le Maire a eu le plaisir de célébrer le baptême républicain de Louise RIEGERT le 13 janvier et Lysandre LAROCHE le 24 août.

DÉCÈS

Depuis janvier, nous avons appris avec tristesse le décès de :

- Hélène PERRINOT, née HENROT, le 23 mars
- Virginie VITALI le 5 mai
- Marcel BARLOGIS le 3 juillet

Toutes nos condoléances à leurs familles.



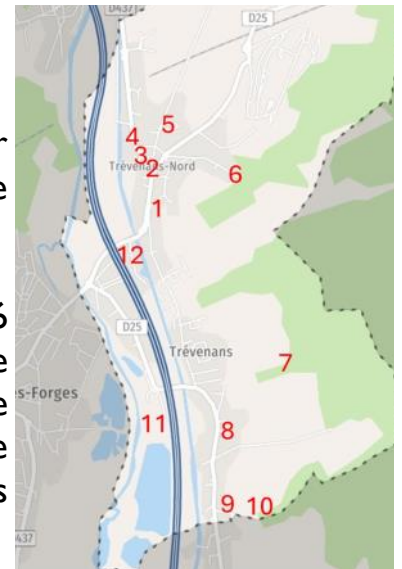
Malgré nos recherches, il se peut que nous oublions des personnes... n'hésitez pas à nous communiquer vos événements passés ou à venir, accompagnés d'une photo si vous le souhaitez (mairie@trevenans.fr, « pour le bulletin »).

DOSSIER : (RE)DÉCOUVREZ TRÉVENANS !

Nous vous proposons dans cette édition une balade pour découvrir les endroits secrets ou peu connus de notre village. Prévoyez de bonnes chaussures fermées, pour un circuit de 2 heures de environ.



1. Départ de la mairie, en direction du 4-6 grande rue, anciennement connu comme **La Mandoline** ou le **Bar de l'Ecluse**. Ce Bar Tabac puis dancing, tenu par Madeleine Rosselot, a été le théâtre de nombreuses fêtes depuis 1967 et jusqu'à 1997.



2. Poursuivons vers l'immeuble qui est au croisement avec la route de Moval : il s'agissait du **Café du Centre, ou Café Gressot-Pereux**, où l'on pouvait boire et manger à l'intérieur ou en terrasse. C'était un lieu de retrouvailles après la messe, toujours plein le dimanche! Idéalement situé, il était desservi par un arrêt de tram. Il fut occupé par les allemands durant la 2e Guerre Mondiale jusqu'à la libération du village en 1944.



3. Reprenons notre balade sur la Grande Rue, en direction de la Voie Romaine. Ce bâtiment est l'**ancienne mairie de Trétudans**. On y entrait par la grande porte grâce à un escalier en pierre qui n'existe plus aujourd'hui. Sur ses façades imposantes se trouvent encore les 6 supports des drapeaux tricolores. Il abritait aussi l'**école élémentaire**, qui a permis de décharger l'école actuelle (classe de CP/CE1) jusqu'à la fin des années 90, et le logement de l'instituteur au 1er étage. Imaginez les cris d'enfants jouant à la marelle ou au loup sous le préau attenant !

4. Continuons sur la grande rue jusqu'à la petite passerelle de la rue du 5^e R.T.M. : c'est ici que fut lavé le linge des Trétudanais. Cet ancien **lavoir** a été le lieu de retrouvailles des ménagères jusqu'à l'arrivée de l'eau courante, dans les années 60.



5. Poursuivons sur la rue du 5^e R.T.M. et tournons à gauche au premier croisement, en direction des champs, dans la Voie Romaine. Un petit bâtiment se tient au croisement suivant avec l'impasse des chênes. Il s'agit d'une ancienne **distillerie**, dans laquelle les habitants pouvaient transformer leur récolte de fruits en goutte, après macération. La Voie Romaine - qui traversait notre commune il y a près de 2000 ans - venait de Mandeure et remontait vers le nord la vallée de la Savoureuse, permettant ainsi de relier la vallée du Rhône à la vallée du Rhin.





6. Retournons sur nos pas, et tournons à gauche jusqu'à traverser la Route de Moval, et montons la rue de Goudan, du nom d'un ancien village romain qui se trouvait au niveau du bois militaire. En option : un petit arrêt au niveau de la statue de la Vierge, et de sa table d'observation. Poursuivons en forêt, en tenant la droite, en direction de Trévenans Sud. Les arbres portent encore des traces de la guerre, puisque certains troncs

sont criblés de balles. À la sortie du bois, on peut distinguer un petit étang, aujourd'hui privé (flèche).



7. Redescendons de la forêt par le chemin du haut de la rue des Combattes : sur notre droite, derrière les troncs couchés, nous pouvons apercevoir des tranchées, vestiges de la guerre. Ces tranchées servaient aux allemands pour tirer sur Châtenois.



8. Rendons-nous maintenant à Trévenans Sud en direction de la route de Dambenois : après l'ancienne **fontaine**, arrêtons-nous au niveau du n°51 : un grand bâtiment avec un clocher, qui était autrefois un **Prieuré**. Ensuite, ce bâtiment a accueilli l'**ancienne école et mairie du village de Vourvenans**. L'école occupait le rez-de-chaussée, et la pièce de gauche en entrant hébergeait le secrétariat de mairie. L'institutrice, elle, logeait à l'étage. Au grenier, la cloche (encore présente aujourd'hui) servait à sonner le Tocsin et les décès. On y stockait aussi le bois pour alimenter le fourneau de la grande salle de classe en hiver. Ce sont d'ailleurs les élèves qui devaient l'y monter ! La mairie a fermé après la fusion des 2 villages, et l'école a poursuivi jusqu'à la fin des années 80, où les écoliers ont rejoint l'école actuelle.



9. 50 mètres plus loin, face à une autre ancienne fontaine (derrière le transformateur), tournons à gauche dans la rue de la Senaille : sur notre droite se trouve à nouveau une **distillerie**, qui est encore en état de fonctionnement.



10. Plus haut, sur la droite, se cache un petit coin de paradis : la **source de la Senaille**, qui servait à alimenter eau potable le village de Vourvenans ainsi que les fontaines et lavoirs, comme celui du bas de la rue de la Croze où se retrouvaient les dames du quartier pour faire leur lessive, c'était très vivant. Le surplus d'eau se déversait dans un ruisseau qui passe sous le Canal et rejoint la Savoureuse. Le village comptait une dizaine de fermes dans les années 1960.

11. Avant de retourner à notre point de départ, ceux qui le souhaitent peuvent prolonger le circuit en passant par la route de Vourvenans. Allons nous rafraîchir aux étangs de pêche, face à Jacoponi. Les étangs n'existent que depuis les années 1975, et ont pris la place des anciennes **sablières (carrières de sable)** qui étaient exploitées depuis 1970. Le sable était vendu pour fabriquer du béton. Il a d'ailleurs été utilisé pour réaliser l'autoroute A36 en 1972. La société de pêche a ensuite pu avoir à disposition un beau plan d'eau et en assurer la propreté.



12. Et pour finir, passons sur le pont de l'autoroute qui va du rond point d'Intermarché jusqu'à la mairie. Les promeneurs auront sûrement déjà remarqué un reste de route qui semble traversé par l'actuelle A36 (pointillés jaunes) : c'était l'ancienne RD437, qui a été déviée sur un pont pour enjamber la future autoroute inaugurée en 1974.



Avez-vous d'autres lieux secrets ou oubliés à nous faire découvrir ? des anecdotes du passé à faire revivre ? Envoyez-nous vos photos ou commentaires à mairie@trevenans.fr avec pour objet « Bulletin municipal – pour RC ».

INFORMATIONS DIVERSES

RECENSEMENT 2025

Le recensement de la population se déroulera du 16 janvier au 15 février 2025. Les agents recenseurs vont se présenter dans chaque foyer et nous vous prions de leur réserver un bon accueil. Une communication sera faite en début d'année.

Votre réponse est importante. Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires qui lui sont fournis par les agents recenseurs (ou remplir le questionnaire sur Internet). Les réponses sont confidentielles et ne seront utilisées qu'à des fins de statistiques par l'INSEE.

BRUIT DES TRAVAUX

Petit rappel pour de bonnes relations de voisinage : pour le confort de tous, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils susceptibles de causer une nuisance sonore pour le voisinage ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30
- Les samedis de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h
- Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h

PASSERELLES VERS LE CANAL



Plusieurs maisons situées le long du canal ont créé des passerelles pour rejoindre la coulée verte. Cette pratique est illégale, car le terrain appartient à VNF (Voies Navigables de France). Ces passerelles gênent (voire empêchent) le fauchage par endroits. VNF prie les habitants d'adresser une demande officielle pour mettre en place une passerelle sur un terrain VNF, qui sera acceptée à condition que l'habitant s'engage à entretenir lui-même une zone correspondant à un rayon de 3 mètres autour de la passerelle. Nous prions les habitants de régulariser leur situation dès que possible, sous peine de voir leur passerelle détruite.

RÈGLEMENT CITY STADE

La fréquentation du City Stade est à son maximum en été, et nous sommes ravis que les équipements sportifs et récréatifs du village plaisent autant. C'est aussi l'occasion de rappeler les bonnes pratiques pour que ces espaces durent :

Terrains de sport :

Le revêtement technique du sol est fragile, et l'accès aux terrains est interdit à tous les véhicules ou accessoires (rollers, skateboards) pour le préserver. Les vélos et trottinettes peuvent être garés dans le râtelier à vélos.



Aire de jeux :

La structure est homologuée pour des enfants de 2 à 12 ans et ne doit pas être fréquentée par des adolescents ou adultes, au risque de l'abîmer. 2 interventions ont déjà été nécessaires suite à un dépassement du poids limite (plateforme et filet d'escalade endommagés), et nous vous prions de faire respecter cette règle pour que cet équipement dure.

DON DU SANG

La prochaine collecte au Château Vermot de Châtenois-les-Forges se fera mardi 29 octobre.

RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

- 29 septembre : pour tenir les stands de ravitaillement pendant la course du Lion (contactez la mairie).
- Du 16 au 19 octobre : pour rejoindre l'équipe de bénévoles qui vendra les brioches en porte à porte (contactez Annie Matysiak au 06 67 47 23 22)



PORTAGE DE LIVRES À DOMICILE

Contactez Annie Matysiak pour bénéficier du service de portage à domicile de la médiathèque de Châtenois (06 67 47 23 22).

INFORMATIONS PRATIQUES

Mairie

Secrétariat :

Lundi, Samedi : 9h-12h

Mardi, Jeudi : 9h30-12h

Mercredi et vendredi :

9h30-12h ; 13h45-17h

Service état civil :

Lundi au vendredi :

9h-12h ; 13h30-17h

(fermeture à 15h le jeudi)

Ecole élémentaire

03 84 27 24 02

Ecole maternelle

03 84 29 48 38

Accueil périscolaire

Maternelle 03 70 04 81 18

Élément. 03 84 36 26 58

Accueil du mercredi rue

Déchetterie

Mardi au vendredi :

9h30-12h et 13h30-17h

Samedi : 9h-17h (et en

été, fermeture à 18h)

Numéros pratiques

Pompiers 18

SAMU 15

Gendarmerie 17

Appel d'urgence

européen 112

Médecin de garde 3966

Pharmacie de garde 3237

Mairie de Trévenans

3 rue du canal

03 84 29 42 97

mairie@trevenans.fr

www.trevenans.fr

Agenda



- 1er septembre : vide greniers (étangs)
Inscrivez-vous via le QR code ci-contre :
- 29 septembre : course du Lion
- 6 octobre : journée truites
- 13 octobre : repas des Aînés
- 16 au 19 octobre : opération brioches
- 19 octobre : Octobre Rose (à Châtenois)
- 26 octobre : soirée friture AAPPMA
- 10 novembre : bourse aux jouets
- 22 novembre : Beaujolais nouveau
- 8 décembre : marché de Noël



Photo : Annie Matysiak

Le bulletin municipal est rédigé par les membres de la Commission Information. Si vous souhaitez nous rejoindre, contactez le secrétariat de la mairie.